

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2018\_055

Séance du jeudi 28 juin 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 25/06/2018

Présents : 15

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Secrétaire de

séance: Jean-Paul VELAY

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

**Représentés:**

**Excusés:** Laurent ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Yves Elie LAURENT

**Absents:** François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Marie LION, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Yves SERVIERE

**Objet: Adhésion CAUE - DE\_2018\_055**

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E) de la Lozère a poursuivi sa mission de conseil, de formation et de sensibilisation, tant auprès des collectivités territoriales que des particuliers, en accompagnant leurs projets et en facilitant le montage de leurs dossiers.

Le Maire propose au conseil municipal l'adhésion au C.A.U.E pour l'année 2018.

Le conseil, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adhérer au C.A.U.E pour un montant de 150 €.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard

